

Nous devons, bien sûr, sans relâche et avec fidélité, rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie, juste au début de leur âge adulte, leurs yeux remplis de l'espoir d'une vie heureuse à venir. Hommage ici à tous ceux, dont le parc du château a recueilli le dernier souffle, dont le sol, ici alentour, a épongé le sang en août 1914, où les comtesses van der Straeten avaient ouvert une infirmerie de campagne avec la Croix rouge, pour plus de 800 combattants.

Le souvenir du sacrifice habite ces lieux à tout jamais, et les arbres nous sont témoins de ces terribles moments. Ils n'en portent pas les stigmates, mais en conservent l'esprit. De façon paisible, presque maternelle, avec la sagesse qui caractérise la forêt.

Dans ces lieux de mémoire, dans ces lieux de souvenirs, émerge du sacrifice d'alors, la force de la vie qu'il a rendu possible, celle de la liberté qui est la nôtre.

Non loin des cimetières qui témoignent au milieu des bois de l'ampleur dramatique de cette journée du 22 août 1914, juste à côté du musée qui retrace la bataille des frontières, nous avons voulu saluer la vie, consacrer la vie, qui devrait requérir en tout temps l'attention et le soin. Notre vie, celle des autres, celle de nos enfants, celle dont Brassens disait quelle est pour certains « à peu près leur seul luxe ici-bas ».

Nous avons voulu illustrer l'importance que nous consacrons à la vie et au respect de nos principes de liberté, de solidarité, en érigeant ici un monument pour les célébrer.

Catherine Lhoir, artiste d'Arlon aux talents multiples en deux ou en trois dimensions, aux consonnances musicales souvent, au flamboiement de couleurs aussi,

notamment dans ses émaux, avait un projet qui l'habitait depuis quelques années, sans avoir pu le réaliser encore. Le nom de ce projet était « Bolero », illustrant celui de Ravel, composé de trois groupes de personnages, qui illustrent les séquences et le caractère répétitif et lancinant de l'œuvre, dont l'environnement jazzy faisait écho à notre festival de Jazz.

Pour nous ce fut une évidence que ce groupe de vingt musiciens devait habiter le parc en tant que « monument aux vivants », pour célébrer la vie, le plaisir de vivre, la joie de vivre, mais aussi la cohésion sociale qui naît de la musique. Pour célébrer le bonheur de vivre ici, sans égoïsme, sans agressivité, juste parce que la vie est un bien précieux que nous devons respecter chez chacun, que nous devons permettre, en maintenant de bonnes conditions de vie, un environnement sain, une commune où il fait bon vivre.

Ce parc est à l'image de l'harmonie à cultiver.

Catherine, quand je lui ai proposé l'idée, a de suite été enthousiaste et est venue visiter le site qu'elle connaissait pour des passages fréquents au festival. Elle a imaginé l'implantation en ajustant la courbure de l'œuvre à celle du toit du musée, en choisissant la bonne perspective.

C'est avec un plaisir, rempli aussi de sagesse, que nous inaugurons cette implantation du « monument aux vivants » de Tintigny, ici à Rossignol, en ce 11 novembre, pour qu'il s'inscrive dans le temps et l'espace comme un appel à la vigilance et au sens des responsabilités, à la recherche de la paix, au respect de tous.

Nous avons voulu y associer nos jeunes conseillers du conseil communal des enfants en cette journée consacrée au souvenir, pour qu'ils sachent que le flambeau leur sera transmis de porter nos valeurs d'amoureux de la vie, à charge pour eux de le transmettre à leur tour.

Merci à toutes celles et ceux qui ont rendu ce projet possible.

BP 11.11.22, à 11h11.22